



ÉLECTION AU CONSEIL EXÉCUTIF

Nous vous avisons, par la présente qu'il y aura élection au Conseil exécutif du Syndicat de l'enseignement Val-Maska (SEVM), lors de l'Assemblée générale du 19 mai 2026.

Les postes suivants sont à pourvoir :

**Le poste de la présidence,
Le poste de secrétaire-trésorerie.**

Tout membre du SEVM est éligible à l'une ou l'autre de ces fonctions au Conseil exécutif. La durée du mandat des membres du Conseil exécutif est de trois (3) ans.

La mise en candidature doit être faite sur la formule prévue à cet effet. Vous pouvez vous procurer des exemplaires de cette formule auprès de votre déléguée ou délégué ou au siège social du Syndicat.

Les formules de mise en candidature, dûment remplies, devront parvenir au siège social du Syndicat, au nom de la présidence d'élection, monsieur Steve Bélanger, **au plus tard à 16 h, le mardi 5 mai 2026.**

Le président d'élection,


Steve Bélanger
Le 17 mars 2026